



**RECUEIL DE DOCUMENTATION GENERALE  
ET DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA PREFECTURE**

**SPECIAL DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES**

-----

**10 MAI 2016**

**Arrêté du 02 mai 2016** portant délégation de signature

## **Arrêté du 02 mai 2016 portant délégation de signature**

Le comptable, responsable du service de la publicité foncière de LAVAL

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16;

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

Délégation de signature est donnée à:

- Mme HERBERT Françoise, contrôleur principal des finances publiques
- Mme BRUNEAU Chantal, contrôleur principal des finances publiques
- Mme PAUMARD Françoise, agent administratif principal des finances publiques
- M. THORY Jean-Bernard, contrôleur principal des finances publiques

à l'effet de signer:

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 30 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à la publicité foncière et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service.

#### **Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Mayenne.

A Laval, le 2 mai 2016

Le comptable  
Dominique RODALLEC